Intra CL

Public

1 groupe de managers

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités pratiques

1/2 journée
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents Caf

Taux de satisfaction

Nouvelle programmation 2024

Tarif / Coût stagiaire

Prévention agissements sexistes et harcèlement

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Objectif professionnel

Disposer du cadre légal relatif aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel en entreprise et savoir réagir en tant que manager

Contenu

- Le cadre légal/Stop aux idées reçues
- Les actions de prévention obligatoires
- La responsabilité de l'employeur
- Les grands principes dans la gestion d'un signalement
- Accompagner les victimes : posture et personnes ressources
- Focus sur le collectif de travail et ses réactions suite à un signalement
- POINTS CLES

- Les dispositions du Code du Travail et du Code Pénal
- Des exemples concrets de situations visées
- L'attitude à adopter en tant que manager lors d'un signalement
- La mise à disposition d'une base documentaire actualisée

Méthodes mobilisées

Apports : présentation de la thématique en plénière
Participation active : Ateliers thématiques

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation

écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
